



**ONU HABITAT Conseil exécutif
du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**

Distr. générale
18 août 2020

Français
Original : anglais

**Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**

Deuxième session de 2020

En ligne, 27–29 octobre 2020

Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Mise en œuvre des plans stratégiques d'ONU-Habitat :
mise à jour concernant le rapport final sur le plan
stratégique pour la période 2014–2019 et l'évaluation
en cours du plan stratégique pour 2014–2019**

**Rapport sur la mise en œuvre du plan stratégique du
Programme des Nations Unies pour les établissements humains
pour l'ensemble de la période 2014–2019**

Note du secrétariat

1. Le secrétariat a l'honneur de présenter le rapport sur le plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) pour l'ensemble de la période 2014–2019, qui a été mis en œuvre dans le cadre du programme de travail et du budget d'ONU-Habitat.
2. Le rapport a été établi conformément au paragraphe 2 de la décision 2019/1 du Conseil exécutif d'ONU-Habitat, dans lequel le Conseil a décidé que le rapport final sur le plan stratégique pour l'ensemble de la période 2014–2019 serait examiné à sa deuxième session de 2020.
3. Une évaluation globale de la performance dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique montre qu'ONU-Habitat a accompli des progrès constants dans l'obtention des résultats prévus. Plus de 70 % des objectifs fixés comme indicateurs pour la fin du plan stratégique de six ans avaient été soit atteints soit dépassés à la fin de l'année 2019.
4. Le rapport décrit les résultats normatifs et opérationnels obtenus aux niveaux local, national, régional et mondial avec la contribution d'ONU-Habitat et de partenaires. Des transformations ayant cours avec l'appui d'ONU-Habitat sont mises en évidence par des résultats clés obtenus dans différents pays durant la période couverte par le plan stratégique.
5. Des progrès institutionnels clés réalisés durant la période, qui ont eu une incidence directe sur la mise en œuvre du plan stratégique, sont présentés. Il s'agit notamment de l'adoption du Nouveau Programme pour les villes¹ ; des objectifs de développement durable, dont un objectif à part entière, l'objectif 11 sur les villes et les communautés durables (« Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ») ; de réformes en matière de gouvernance qui ont abouti à la création de l'Assemblée d'ONU-Habitat et du Conseil exécutif² ; et de réformes internes qui ont conduit à la mise en place d'une nouvelle structure ainsi qu'à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique quadriennal. Le rapport montre qu'ONU-Habitat a accompli d'importants progrès dans l'établissement de normes qui sous-tendent les efforts déployés par les États membres et les autres parties prenantes en vue d'assurer une urbanisation durable. Les outils normatifs

* HSP/EB.2020/19.

¹ Voir la résolution 71/256 de l'Assemblée générale, annexe.

² Voir la résolution 73/239 de l'Assemblée générale.

et certaines connaissances établies et appliquées dans le cadre des travaux normatifs et opérationnels durant la période du plan stratégique sont présentés pour chaque domaine thématique.

6. Le rapport est composé de trois sections. La section 1 contient le résumé analytique ; la section 2 met en évidence les progrès accomplis et les résultats obtenus dans chacun des sept sous-programmes ; et la section 3 porte sur les faits saillants au niveau régional. Le rapport est disponible à l'adresse suivante : <https://unhabitat.org/2020-second-session-of-the-executive-board-meeting>.
